

Communications

ASSOCIATION DES INGENIEURS ELECTRICIENS SORTIS DE L'INSTITUT ELECTROTECHNIQUE MONTEFIORE (A.T.M.)

Fondation George MONTEFIORE

Prix Quinquennal.

Article 1. — Un prix dont le montant est constitué par les intérêts accumulés d'un capital de rente belge à 4 %, est décerné tous les cinq ans, à la suite d'un concours international, au meilleur travail original présenté sur l'avancement scientifique et sur les progrès dans les applications techniques de l'électricité dans tous les domaines, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simple compilation.

Art. 2. — Le prix porte le nom de « FONDATION GEORGE MONTEFIORE ».

Art. 3. — Sont seuls admis au concours les travaux présentés pendant les cinq années qui précèdent la réunion du jury. Ils doivent être rédigés en français ou en anglais et peuvent être imprimés ou manuscrits. Toutefois, les manuscrits doivent être dactylographiés et, dans tous les cas, le jury peut en décider l'impression.

Art. 4. — Le jury est formé de dix ingénieurs électriciens, dont cinq belges et cinq étrangers, sous la présidence d'un professeur à l'Institut Electrotechnique Montefiore, lequel est de droit un des délégués belges.

Sauf les exceptions stipulées par le fondateur, ceux-ci ne peuvent être choisis en dehors des porteurs du diplôme de l'Institut Electrotechnique Montefiore.

Art. 5. — Par une majorité de quatre cinquièmes dans chacune de deux sections, étrangers et nationaux (lesquels doivent, à cet effet, voter séparément), le prix peut être exceptionnellement divisé.

A la même majorité, le jury peut accorder un tiers du disponible, au maximum, pour une découverte capitale, à une personne n'ayant pas pris part au concours ou à un travail qui, sans rentrer complètement dans le programme, montre une idée neuve pouvant avoir des développements importants dans le domaine de l'électricité.

Art. 6. — Dans le cas où le prix n'est pas attribué ou si le jury n'attribue qu'un prix partiel, toute la somme rendue ainsi disponible est ajoutée au prix de la période quinquennale suivante.

Art. 7. — Les travaux dactylographiés peuvent être signés ou anonymes. Est réputé anonyme tout travail qui n'est pas revêtu de la signature lisible et de l'adresse complète de l'auteur.

Les travaux anonymes doivent porter une devise, répétée à l'extérieur d'un pli cacheté joint à l'envoi ; à l'intérieur de ce pli, le nom, le prénom, la signature et le domicile de l'auteur sont écrits lisiblement.

Art. 8. — Tous les travaux, qu'ils soient imprimés ou dactylographiés, sont à produire en douze exemplaires ; ils doivent être adressés franco à M. le secrétaire-archiviste de la Fondation George Montefiore, à l'Hôtel de l'association, rue Saint-Gilles, 51, Liège (Belgique).

Le secrétaire-archiviste accuse réception des envois aux auteurs ou expéditeurs qui se sont fait connaître.

Art. 9. — Les travaux dont le jury a décidé l'impression sont publiés au Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut Electrotechnique Montefiore. De cette publication ne résulte pour les auteurs ni charges de frais, ni ouverture à leur profit de droits quelconques. Il leur est néanmoins attribué, à titre gracieux, vingt-cinq tirés à part.

Pour cette publication, les textes anglais peuvent être traduits en français par les soins de l'association.

CONCOURS DE 1950

Le montant du prix à décerner est de *vingt-cinq mille francs*.

La date extrême pour la réception des travaux à soumettre au jury est fixée au *31 décembre 1950*.

Les travaux présentés porteront en tête du texte et d'une manière bien apparente la mention : « TRAVAIL SOUMIS AU CONCOURS DE LA FONDATION GEORGE MONTEFIORE, SESSION DE 1950 ».

Pour le Conseil d'administration de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut Electrotechnique Montefiore.

Le Secrétaire Général,
E. H. HUBERT.

Le Président,
Ch. HARMEL.

INSTITUT BELGE DE NORMALISATION

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier, groupées dans un seul fascicule sous l'indicatif NBN 109 à 115, les diverses normes relatives aux dimensions nominales des filetages employés couramment en construction mécanique :

NBN 109 — Filetages — Notions fondamentales ;
 NBN 110 — Filetage métrique — Filetages métriques fins ;

NBN 111 — Filetage Whitworth au pas du gaz pour construction mécanique ;

NBN 112 — Filetage trapézoïdal ;

NBN 113 — Filetage rond ;

NBN 114 — Filetage B. A. (British Association) ;

NBN 115 — Filetage pour tubes.

Bien qu'actuellement le problème des filetages soit en cours d'étude au sein de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), la publication de ces documents revêtait un caractère d'urgence indiqué tant par les nombreuses demandes reçues que par les besoins de plusieurs commissions techniques de l'IBN.

Cette publication est faite sous la forme d'une édition provisoire rassemblant les différents projets mis à l'enquête publique auxquels la Commission IBN compétente n'a apporté que quelques corrections et retouches de détail.

Cette norme bilingue peut être obtenue au prix de Fr. 90.—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal n° 655.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention : « NBN 109 à 115 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier la 2^{me} édition de la Norme Belge :

NBN 106 — Ecart des calibres à limites d'alésages.

La version française de ce document est identique à celle de la 1^{re} édition, mais elle est complétée par une version néerlandaise.

Ce document fait partie d'un groupe de normes relatives au système de tolérances ISA qui comprend notamment :

NBN 101 — Notions fondamentales ;

NBN 102 — Ecart fondamental des arbres et des alésages ;

NBN 103 — Ajustements recommandés ;

NBN 104 — Calibres à limites — Notions fondamentales ;

NBN 105 — Ecart des calibres à limites d'arbres.

Il constitue un outil indispensable tant au bureau de dessin qu'à l'atelier.

Cette norme bilingue peut être obtenue au prix de Fr. 40.—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal n° 655.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention « NBN 106 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de faire paraître la norme belge suivante :

NBN 207 — Code de bonne pratique relatif aux constructions soudées en acier — Principes généraux et recommandations relatifs à l'exécution de l'ouvrage.

Ce fascicule constitue un nouveau résultat des études entreprises dans le domaine des travaux relatifs au soudage. Partant du principe que l'ouvrage a été conçu rationnellement, que la liaison avec le bureau d'études est assurée, que le choix des soudures a été fait judicieusement, que les matériaux de base et d'apport sont appropriés à l'ouvrage, que le matériel de soudage est également approprié au travail des soudeurs et qu'il est en bon état d'entretien, on peut dire que la qualité de l'ouvrage, en tant qu'exécution, dépend de trois facteurs principaux :

- l'absence de défauts de matière ou d'exécution,
- les propriétés mécaniques du métal déposé,
- l'importance des tensions de retrait.

NBN 207 contient un ensemble de règles et de recommandations concernant l'usinage et le montage des éléments constitutifs, les modes opératoires à observer pour assurer une soudure saine, à dimensions exactes et à contours corrects, et pour éviter les déformations et les tensions résiduelles. Elle se réfère enfin aux différentes parties du Code intéressant le parachèvement des soudures et des ouvrages soudés.

La Norme Belge NBN 207 peut être obtenue au prix de Fr. 55.—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal n° 655.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention : « NBN 207 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier la 2^{me} édition de la Norme Belge :

NBN 105 — Ecart des calibres à limites d'arbres.

La version française de ce document est identique à celle de la 1^{re} édition, mais elle est complétée par une version néerlandaise.

Ce document fait partie d'un groupe de normes relatives au système de tolérances ISA qui comprend notamment :

NBN 101 — Notions fondamentales ;

NBN 102 — Ecart fondamental des arbres et des alésages ;

NBN 103 Ajustements recommandés ;

NBN 104 — Calibres à limites — Notions fondamentales.

Il constitue un outil indispensable tant au bureau de dessin qu'à l'atelier.

Cette norme bilingue peut être obtenue au prix de Fr. 50.—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal n° 655.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention « NBN 105 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier la première édition de la Norme Belge NBN 121 — Code de bonne pratique pour la construction des appareils soumis à pression.

Cette étude fut commencée, il y a une douzaine d'années par l'Association Belge de Standardisation, à la demande des constructeurs belges.

Les règles établies, compte tenu des prescriptions officielles, concernent les appareils dans lesquels la pression est due soit à la vapeur, soit à un gaz comprimé, liquifié ou dissous. Elles sont applicables tant aux appareils devant répondre à ces prescriptions officielles qu'à ceux dont le mode de construction est laissé à l'appréciation du constructeur.

Les règles relatives aux appareils soudés ont été rédigées d'accord avec la Commission de la Soudure de l'Institut et elles ont été introduites dans NBN 121, aux endroits convenables.

Après un chapitre définissant les appareils compris dans le domaine d'application du Code, celui-ci contient un ensemble de prescriptions précises et détaillées relatives aux caractéristiques des matériaux, au calcul et à la conception des appareils, à l'exécution, au montage, aux essais et au contrôle.

Enfin le Code est complété par quatre annexes constituant respectivement cahiers de charges pour la fourniture des rivets, des tubes en acier sans soudure soumis au feu, des pièces en acier moulé et des pièces en fonte.

Ce document bilingue peut être obtenu au prix de Fr. 175,—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal n° 635.10 de l'Institut Belge de Normalisation, avenue de la Brabançonne, 29, Bruxelles 4. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention : « NBN 121 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier les Normes Belges suivantes :

NBN 127 — Filières rondes — Celle-ci est conforme aux conclusions de l'étude faite par le Comité Technique 29 — Outils — de l'ancienne Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation (ISA).

La norme fixe les dimensions des filières rondes pour filetage métrique et filetages métriques fins, des filières rondes pour filetage Whitworth et filetage au pas du gaz, des cages et des tourne-à-gauche.

NBN 128 — Forêts.

Les types de forêts normalisés sont les suivants : Forêts à cône Morse et forêts à cône Morse renforcé, Forêts à queue cylindrique (série longue, série courte, série courte de longueur taillée réduite et série extra courte).

Forêts à centre.

Les dimensions normalisées sont également celles qui ont été arrêtées par le Comité Technique 29 — Outils — de l'ancienne Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation (ISA).

Ces normes bilingues peuvent être obtenues, la première au prix de Fr. 25,—, la deuxième au prix de Fr. 30,—, franco de port, contre paiement préalable

au crédit du compte postal n° 635.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention « NBN 127 » ou « NBN 128 ».

L'Institut Belge de Normalisation vient de soumettre à l'enquête publique le projet de Norme Belge suivant :

NBN 228 — Appareillage pour l'utilisation des flammes oxy-acétylénique et analogues. Terminologie et définitions de pièces et d'organes des appareils.

Ce fascicule constitue un nouveau résultat des études entreprises dans le domaine des travaux relatifs aux appareils et outillage de soudage. Il forme complément à la première partie « Terminologie et Définitions » de NBN 176 — Appareillage pour l'utilisation des flammes oxy-acétylénique et analogues.

Ce projet peut être obtenu au prix de Fr. 10,—, franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal 635.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention : « Projet NBN 228 ».

Les observations et suggestions seront reçues avec empressement jusqu'à la date de la clôture de l'enquête fixée au 15 juillet 1950. On est prié de les adresser en double exemplaire si possible, à l'Institut Belge de Normalisation, Service des Enquêtes, avenue de la Brabançonne, 29, Bruxelles IV.

L'Institut Belge de Normalisation met à l'enquête publique le projet pour une deuxième édition de la norme :

NBN 90 — Arbres et moyeux cannelés — première partie — Arbres et moyeux cannelés à flancs parallèles.

Suivant décision de la Commission compétente, il est proposé de n'apporter aucune modification au texte original qui avait été rédigé par l'Association Belge de Standardisation. Seule une précision serait donnée dans le titre.

NBN 90 ne correspond plus, en effet, maintenant, qu'à la première partie du programme de travail ; une deuxième partie, qui est nouvelle, sera consacrée aux arbres et moyeux cannelés avec flancs en développante de cercle.

Ainsi qu'il a été exposé dans l'introduction à la première édition, les dimensions nominales des arbres et moyeux cannelés correspondent à celles adoptées par le Comité Technique 22 — Automobiles — de la Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation (ISA).

Les dimensions de détails (congés, dégagements, etc.) ainsi que les directives pour l'usinage des arbres cannelés à la fraise-mère ont été empruntées aux normes françaises et allemandes correspondantes.

À la norme proprement dite est joint un tableau de tolérances. Celui-ci n'est donné qu'à titre documentaire

dans l'attente de l'aboutissement de l'étude internationale entreprise à ce sujet.

Ce projet peut être obtenu au prix de Fr. 20,- franco de port, contre paiement préalable au crédit du compte postal 653.10 de l'Institut Belge de Normalisation. Il suffit d'indiquer sur le talon du bulletin de virement ou de versement la mention : « Projet NBN 90 ».

Les observations et suggestions seront reçues avec empressement jusqu'à la date de la clôture de l'enquête fixée au 15 juin 1950. On est prié de les adresser en double exemplaire, si possible, à l'Institut Belge de Normalisation, Service des Enquêtes, avenue de la Brabançonne, 29, Bruxelles IV.

BELGISCH INSTITUUT VOOR NORMALISATIE

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie heeft zopas, in een enkel werkje onder de aanwijzer NBN 109 tot 115, de diverse normen gepubliceerd betreffende de nominale afmetingen van de schroefdraden die gewoonlijk in mechanische constructie gebruikt worden :

NBN 109 — Schroefdraad — Grondbegrippen ;

NBN 110 — Metrische schroefdraad — Metrische fijne schroefdraden ;

NBN 111 — Whitworth gasdraad voor werktuigkundige constructie ;

NBN 112 — Trapezium-schroefdraad ;

NBN 113 — Ronde schroefdraad ;

NBN 114 — B. A. (British Association) schroefdraad ;

NBN 115 — Schroefdraad voor pijpen.

Alhoewel het probleem van de schroefdraad voor het ogenblik in de schoot van de « Organisation Internationale de Normalisation (ISO) » bestudeerd wordt, was de publicatie van deze documenten dringend gewenst, gezien de talrijke aanvragen die ons toekwamen en de noodwendigheden van verscheidene technische commissies van het BIN.

Deze documenten verschenen onder de vorm van een voorlopige editie welke de verschillende ter critiek gepubliceerde ontwerpen omvat. De bevoegde BIN-Commissie heeft er een paar kleine verbeteringen en detailwijzigingen aan toegebracht.

Deze tweetalige norm kan bekomen worden tegen de prijs van F. 90,- portvrij bij voorafgaande storting op het credet van de postrekening n° 653.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden : « NBN 109 tot 115 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie liet zopas de 2^{de} uitgave verschijnen der Belgische Norm :

NBN 106 — Maatverschillen voor grenskalibers voor assen.

De Franstalige versie van dit document stemt volledig overeen met die der 1^{ste} uitgave, maar zij is aange-

vuld door een Nederlandse versie.

Dit document maakt deel uit van een reeks normen betreffende het ISA-tolerantie-stelsel. Deze groep bevat :

NBN 101 — Grondbegrippen ;

NBN 102 — Basismaatverschillen voor assen en assen :

NBN 103 — Aanbevolen passingen ;

NBN 104 — Grenskalibers — Grondbegrippen ;

NBN 105 — Maatverschillen voor grenskalibers voor assen.

Het vormt een onmisbaar gereedschap zowel voor het tekenbureau als voor het atelier.

Deze tweetalige norm kan bekomen worden tegen de prijs van F. 40,-, portvrij, tegen voorafgaande betaling op het credet van de postrekening n° 653.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden : « NBN 106 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie liet zopas de volgende Belgische norm verschijnen :

NBN 207 — Code van goede praktijk betreffende de gelaste staalconstructies - Algemene beginselen en aanbevelingen betreffende de uitvoering van het werk.

Dit werkje is een nieuwe tusslag van de studies, ondernomen in het gebied der werken betreffende het lassen. Uitgaande van het beginsel dat het werk rationeel opgevat werd, dat de verbinding met het studiebureau verzekerd is, dat de lassen oordeelkundig gekozen werden, dat de basis- en toevoegmetalen aan het werk aangepast zijn en het lasmateriaal eveneens aan de arbeid van de lassers aangepast is, en dat het materieel goed onderhouden is, kan men zeggen dat de kwaliteit van het werk, als uitvoering, afhangt van drie voornamelijk factoren :

- afwezigheid van grondstof- of uitvoeringsgebreken,
- de mechanische eigenschappen van het neergesmolten metaal,
- het belang van de krimpspanningen.

NBN 207 omvat een stel regels en aanbevelingen betreffende de bewerking en de opstelling van de samenstellende elementen, de werkwijzen die moeten in acht genomen worden om de uitvoering van gawe lassen te verzekeren met juiste afmetingen en nauwkeurige omtrekken, en om de vervormingen en blijvende spanningen te vermijden. Zij verwijst ten slotte naar de verschillende delen van de Code welke handelen over de afwerking der lassen en der gelaste werken.

De Belgische Norm NBN 207 kan bekomen worden tegen de prijs van Fr. 55,-, portvrij, tegen voorafgaande betaling op het credet van de postrekening n° 653.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden : « NBN 207 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie heeft zopas de 2^{de} uitgave gepubliceerd van de Belgische Norm :

NBN 105 — Maatverschillen voor grenskalibers voor assen.

De Franstalige versie van dit document stemt volledig overeen met die der 1^{ste} uitgave, maar zij is aangevuld door een Nederlandse versie.

Dit document maakt deel uit van een reeks normen betreffende het ISA-tolerantiesysteem. Deze groep bevat :

NBN 101 — Grondbegrippen ;

NBN 102 — Basismaatverschillen voor assen en asgaten ;

NBN 103 — Aanbevolen passingen ;

NBN 104 — Grenskalibers — Grondbegrippen.

Het vormt een onmisbaar gereedschap zowel voor het tekenbureau als voor het atelier.

Deze tweetalige norm kan bekomen worden aan de prijs van Fr. 50,—, portvrij, tegen voorafgaande betaling op het credet van de postrekening n^o 655.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden « NBN 105 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie heeft zopas de eerste uitgave gepubliceerd van de Belgische Norm NBN 121 - Code van goede praktijk voor de constructie van toestellen onder druk.

Met deze studie werd een twaalfal jaren geleden begonnen door de Belgische Vereniging voor Standardisatie, op verzoek van de Belgische constructeurs.

De opgestelde regels, waarbij rekening gehouden wordt met de officiële voorschriften, betreffen de toestellen waarin de druk te wijten is hetzij aan de stoom, hetzij aan een samengeperst, verdicht of opgelost gas. Zij zijn zowel toepasselijk op de toestellen welke aan deze officiële voorschriften moeten beantwoorden als op die wier constructiewijze aan het oordeel van de constructeur overgelaten wordt.

De regels aangaande de gelaste toestellen werden geredigeerd in overeenstemming met de Lascommissie van het Instituut en werden, op de gepaste plaatsen, in NBN 121 ingelast.

Na een hoofdstuk waarin de toestellen bepaald worden die begrepen zijn in het toepassingsgebied van de Code, omvat deze laatste een stel nauwkeurige en gedetailleerde voorschriften betreffende de karakteristieken van de materialen, het berekenen en het ontwerpen der toestellen, de uitvoering, de montage, de proeven en de controle.

Ten slotte is de Code nog aangevuld door vier aanhangsels die respectievelijk bestaan uit lastenokhers voor de levering der klinknagels, der naadloze stalen pijpen blootgesteld aan het vuur, der gietstalen stukken en der gietijzeren stukken.

Dit tweetalig document kan bekomen worden aan de prijs van Fr. 175,—, portvrij, bij voorafgaande betaling op het credet van de postrekening n^o 655.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie, Brabançonnellaan 29, Brussel 4. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden : « NBN 121 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie liet zopas de volgende Belgische Normen verschijnen :

NBN 127 — Ronde snijplaten — Deze stemt overeen met de besluiten van de studie gedaan door het Technisch Comité 29 — Werktuigen — van de vroegere « Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation » (ISA).

De norm stelt de afmetingen vast der ronde snijplaten voor metrische schroefdraad en metrische fijne schroefdraden, der ronde snijplaten voor Whitworth schroefdraad en gasdraad, der snijplaathouders, en der wringijzers.

NBN 128 — Boren.

De volgende boortypes zijn genormaliseerd :

Spiraalboren met Morse-conus en spiraalboren met versterkte Morse-conus.

Spiraalboren met cilindrische kolf (lange reeks, korte reeks, korte reeks met kleine spiraallengte, en zeer korte reeks).

Centerboren.

De genormaliseerde afmetingen zijn eveneens die welke vastgesteld werden door het Technisch Comité 29 — Werktuigen — van de vroegere « Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation » (ISA).

Deze tweetalige normen kunnen bekomen worden, de eerste tegen de prijs van Fr. 25,—, de tweede tegen de prijs van Fr. 50,—, portvrij, tegen voorafgaande betaling op het credet van de postrekening n^o 655.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden « NBN 127 » of « NBN 128 ».

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie heeft zopas het volgende ontwerp van Belgische Norm ter critiek gepubliceerd :

NBN 228 — Uitrusting voor het gebruik van de zuurstof-acetylenevlam en dergelijke. Terminologie en bepalingen van onderdelen en organen der toestellen.

Dit werkje vormt een nieuwe uitslag van de studies, ondernomen in het gebied der werken betreffende de lastoestellen en het lasgereedschap. Het is een aanvulling bij het eerste deel « Terminologie en Bepalingen » van NBN 176 — Uitrusting voor het gebruik van de zuurstof-acetylenevlam en dergelijke.

Dit ontwerp kan bekomen worden aan de prijs van Fr. 10,—, portvrij, tegen voorafgaande betaling op het credet van de postrekening 655.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie. Op het strookje van het stortings- of overschrijvingsbulletin moet enkel vermeld worden : « Ontwerp NBN 228 ».

De opmerkingen en suggesties zullen volgaame ontvangen worden tot op de datum van de sluiting van het onderzoek, vastgesteld op 15 Juli 1950. Men wordt verzocht ze, zo mogelijk in dubbel exemplaar, te adresseren aan het Belgisch Instituut voor Normalisatie, Dienst der Onderzoeken, Brabançonnellaan, 29, Brussel IV.

LA FOIRE INTERNATIONALE DE GAND

Fondée en 1946, la F. I. G., placée sous le patronage du Gouvernement belge, est en progrès constant.

La 5^{me} F. I. G. se tiendra du 9 au 24 septembre 1950.

La surface offerte aux exposants couvrira près de 45.000 m² dans des Palais admirablement appropriés, situés dans le Parc de la Ville de Gand.

Une tradition veut que chaque année une exposition spécialisée ait lieu dans le cadre de la Foire.

Le choix s'est porté cette année sur :

1) *Le Congo Belge Industriel et Social :*

Organisée par le Centre d'Information et de Documentation du Congo Belge et avec l'appui du Ministère des Colonies, cette exposition englobera 3 sections : une section officielle, une section industrielle, une section d'art colonial.

2) *Le Salon du Diamant :*

Organisé dans le cadre de l'Exposition coloniale. — Sa partie industrielle sera une révélation au point de vue technique de l'utilisation des outils diamantaires. Une taillerie y fonctionnera. Les visiteurs y trouveront une synthèse de l'industrie diamantaire depuis le gisement jusqu'à l'achèvement de la pierre taillée.

3) *L'Exposition : « l'Union Occidentale au Service des Travailleurs. » :*

Organisée par le Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale Belge.

Y participeront : les Gouvernements des Pays du Pacte de Bruxelles. La F. I. G. permettra aux industries participantes de montrer en dehors du matériel qu'elles produisent, l'importance de leur effort dans le domaine des réalisations sociales.

La F. I. G. — Foire Belge d'Automne — représentée dans 25 pays étrangers, est sans contredit une manifestation industrielle et commerciale qui contribue puissamment aux relations économiques entre la Belgique et les pays étrangers et justifiera cette année, une fois de plus, la pertinence de sa devise : « Elle mène à la prospérité ! ».

La collaboration aux *Annales des Mines de Belgique* est accessible à toutes les personnes compétentes. Les mémoires ne peuvent être insérés qu'après approbation du Comité Directeur. Les mémoires doivent être inédits.

Les *Annales* paraissent en 6 livraisons : en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. *Le prix de l'abonnement est de 450 francs l'an pour la Belgique et de 500 francs belges pour l'étranger.*

Pour tout ce qui regarde les abonnements, les annonces et l'édition en général, s'adresser à l'Editeur : EDITIONS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES R. LOUIS, 37-39, rue Borrens, à Ixelles-Bruxelles.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser au Secrétariat du Comité Directeur, rue de la Loi, 59, à Bruxelles.

De medewerking aan de *Annalen der Mijnen van België* staat open voor alle bevoegde personen. De memories kunnen slechts ingelast worden na goedkeuring door het Bestuurscomité. De memories moeten onuitgegeven zijn.

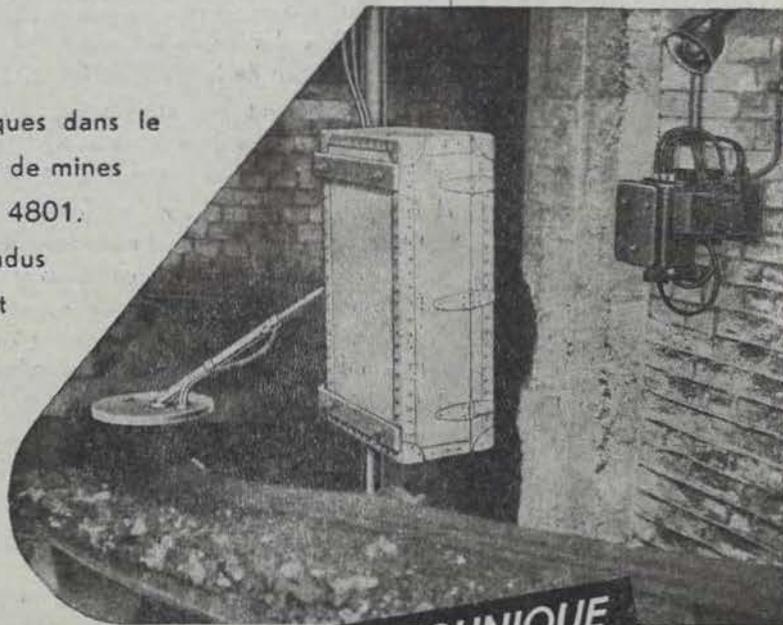
De *Annalen* verschijnen in zes afleveringen, respectievelijk in de loop van Januari, Maart, Mei, Juli, September en November. *Jaarlijks abonnement : 450 frank. Buitenland : 500 Belgische frank.*

Voor al wat de abonnements, de aankondigingen en de administratie aangaat, zich wenden tot de uitgever : EDITIONS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES R. LOUIS, 37-39, Borrenstraat, te Elsene-Brussel.

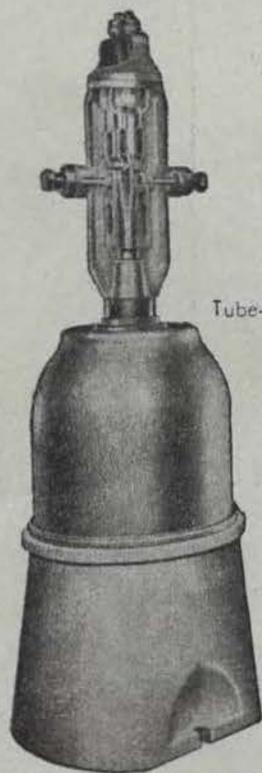
Voor hetgeen de redactie betreft wende men zich tot het Secretariaat van het Bestuurscomité, Wetstraat, 59, te Brussel.

Au service de l'Industrie

Détection de particules métalliques dans le charbon au moyen d'un détecteur de mines et d'un relais électronique GM 4801. Les relais électroniques sont vendus par la Division Technique et Industrielle de PHILIPS, S. A. Belge.



**DIVISION TECHNIQUE
ET INDUSTRIELLE**



Tube-triode de 20 kW réfrigéré par air.

Tubes électroniques pour toutes applications. Tubes de puissance jusqu'à 100 kW pour générateurs à haute fréquence - redresseurs à vide et à vapeur de mercure - diathermie - matériel de radio-communication en général - émissions - application des ondes ultra-courtes - générateur d'ondes centimétriques.

**DEPARTEMENT
ELECTRO-ACOUSTIQUE**

PHILIPS

Appareils électriques et électroniques de mesures - Electrodes et postes de soudure - Redresseurs - Filtrés magnétiques - Générateurs Haute Fréquence inductifs et capacitifs - Condensateurs industriels - Amplificateurs - Philiphones - Émetteurs-récepteurs, - Matériel de projection pour cinéma.

Imprimerie Robert LOUIS, 37-39, rue Borrens, Ixelles - Bruxelles.